



Travaux plomb dans cage d'escalier immeuble

Par **Lapapotte_old**, le **13/02/2009** à **13:37**

Bonjour,

j'espère être dans la bonne rubrique si ce n'est pas le cas veuillez m'en excuser.

Je viens d'apprendre par une personne travaillant par mon gérant d'immeuble (fait aussi syndic...nous avons qu'un seul et même propriétaire pour l'immeuble) que des travaux comme le veut la loi...vont être entrepris car toute la cage d'escalier contient du plomb.

Je suis assistante maternelle ...avec deux enfants en garde..(12 et 24 mois).et maman de deux enfants (12 et 22 ans).Cette personne me dit que je ne pourrais plus garder les deux bb car c'est interdit pendant les travaux évalués à 1 mois au minimum.

J'ai demandé d'avoir un courrier, elle m'a dit qu'elle déposerait un papier sur la porte de l'immeuble.

Mais que devons nous faire ...nous les locataires...quels sont les risques pour nos familles, animaux....nous serons en contact permanent puisque les travaux se situent dans la cage d'escaliers...

Bref perdue, je viens vers vous pour connaître mes droits ...

UN grand merci d'avance pour vos réponses.

Olivpaul